

LES ETRANGERS EN FRANCE

- Du Moyen-Age jusqu'à la Révolution: pas ou peu d'immigration massive

- Les déplacements: religieux (les pèlerinages), commerciaux (les foires), culturels (la vie universitaire) ne concernent que de petits groupes et sont étroitement surveillés par les autorités.

Les exemples les plus marquants: une centaine de Bohémiens installés à Saint-Denis, aux portes de Paris en 1427 et des nobles allemands, russes et polonais qui, avec leur suite, envahissent les salons de Paris au XVIIIe siècle (quelques milliers).

- (La France monarchique était néanmoins le pays le plus peuplé d'Europe.)

Immigrants temporaires.

- les pèlerinages espagnols vers Saint-Jacques-de-Compostelle pour accomplir un vœu de piété. Mais sans doute nombre de ces pèlerins à la coquille se sont perdus en route et se sont établis en France.

- les étudiants attirés par le prestige des universités françaises médiévales (La Sorbonne de Paris; pour le droit : Orléans; pour la médecine: Montpellier).

- les marchands qui s'installent pour un temps dans une des grandes villes marchandes (dès le temps de Philippe le Bon); la plupart du temps, il s'agit de "facteurs", membres de la même famille très souvent qui établissent une succursale de la maison mère. Ce sont des Génois à Marseille, des Hollandais jusqu'à Bordeaux et Marseille, des Portugais à Bordeaux.

- les soldats <mercenaires> (du XVe au XVIIIe siècles)

- les voyageurs attirés par la vie de société, les salons et les académies, dont la réputation s'étend à l'Europe entière.

Immigrants définitifs.

- des hommes de banque et d'affaires italiens, allemands, suisses (Necker), russes, rendant service pour assurer les énormes besoins d'argent éprouvés toujours par la monarchie. Le fonctionnement même du système fiscal (l'affermage des impôts) et des finances publiques (emprunts sur les villes; ventes d'offices) favorisait la multiplication des "partisans" et des "traitants".

- des artisans appelés par la monarchie et installés à grands frais dans différentes régions.

- des mineurs allemands (au XVe) venus de Saxe et de la moyenne Allemagne.

- des équipes d'imprimeurs allemands (fin XVe).

- des Hollandais (XVIIe) pour drainer et mettre en culture des marais du Poitou, de la Saintonge et de la Basse-Somme, pour construire des polders autour de La Rochelle et d'Amiens, des affineurs d'Amsterdam à Nantes et à Bordeaux, de même des charpentiers et des constructeurs de navires à Rochefort, à Brest et à Toulon, des fabricants de papier à Angoulême; des entrepreneurs du textile que Colbert fait venir (Abbeville).

- des artistes italiens (XVIe, par exemple les compagnons de Léonard (=Leonardo da Vinci); et XVIIe) venant surtout des rives de l'Arno.

- des musiciens qu'un Mazarin attire auprès de lui (Lulli).

Immigrants clandestins.

- Les Bohémiens (ou Egyptiens), signalés en groupes dès le XVe pour lesquels les ordonnances renouvellent l'interdiction de séjour. Ils se sont fixés pourtant près de Perpignan, de Toulouse et de Périgueux.

- Les Juifs et les Marranes venus du Portugal et d'Espagne (dans le Sud-Ouest de la France) mêlés de Morisques chassés par Philippe III en 1609.

Cas spécial.

- Avant que la Constitution de l'An I de la Révolution ne fasse solennellement mention de la vocation de terre d'accueil et de refuge par ces mots: "Le peuple français donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté; il la refuse aux tyrans", l'Ancien Régime avait permis l'arrivée de jacobites anglais, à la fin du XVIIe siècle.

AUX XIXe ET XXe SIECLES.

Dès l'époque révolutionnaire, la France a joué le rôle de refuge politique.

- en 1793, 1794 des Allemands et des Polonais sont protégés par le Comité de salut public, les clubs

et la Convention.

- en 1830 et en 1848, chaque soubresaut de l'Europe romantique amène en France un flot d'immigrants.
- dans la seconde moitié du XIXe siècle, les Russes en lutte contre le tsarisme et les groupes révolutionnaires qui se partagent entre la Suisse, la France et l'Angleterre, en relations avec les milieux dirigeants de la Seconde Internationale.
- la Troisième République ouvre ses frontières aux Russes hostiles aux Soviétiques et aux adversaires des fascismes espagnol et allemand, aux républicains vaincus de la guerre d'Espagne en 1936-1939, aux anarchistes complotant contre les dynasties autocrates du Sud-Est balkanique.
- après la Seconde Guerre mondiale, c'est le tour des réfugiés des démocraties populaires (en 1948, et surtout en 1956, après la répression hongroise), des Portugais, des Espagnols fuyant les dictatures ibériques, des jeunes Américains voulant échapper à la guerre du Viêt-nam.

L'appel de main d'oeuvre.

Jusqu'ici il a été question d'immigration d'élection (politique, intellectuelle et artistique) mais cela est peu de chose face à l'afflux de travailleurs manuels, qui, depuis un siècle, fournit à la France la main-d'oeuvre dont elle a besoin: sans tenir compte de l'immigration temporaire (plus d'un million de personnes) qui a été accueillie pendant la première guerre mondiale (des Belges surtout). Il faut chiffrer cet afflux à plusieurs dizaines de milliers d'hommes par an pendant la seconde moitié du XIXe siècle (entre quarante et cinquante mille); il oscille entre cent et trois cent mille pendant les quarante premières années du XXe siècle, et entre cinquante et cent mille depuis la Libération.

- après 1815: des artisans anglais du textile et de la nouvelle métallurgie (née en Angleterre autour de 1760-1770).
- à la première révolution industrielle française, vers 1850, commence une immigration massive de main-d'oeuvre non-qualifiée.
- forts apports de Juifs d'Europe centrale, au début du XXe siècle, dans la confection à Paris.
- au début du XXe siècle toujours, des associations d'employeurs (agriculteurs du Nord-Est, Houillères du Nord) assurent eux-mêmes leur recrutement en Pologne et en Italie.
- après 1914, les gouvernements français traitent eux-mêmes avec les pays "exportateurs": Italie, Pologne, Belgique, Tchécoslovaquie; après 1945, c'est le Ministère du Travail et le Commissariat général au Plan qui tachent de réglementer les mouvements de travailleurs.

Le gros des deux millions d'entrées de 1920 à 1935 concerne les secteurs industriels déficitaires, c'est-à-dire les mines de fer et de charbon et la métallurgie lourde. Les Polonais dans le Nord, la région stéphanoise et en Lorraine ont constitué de véritables colonies, installés le plus souvent dans des cités autonomes avec leurs écoles, leurs commerçants, leurs paroisses, leurs journaux même. En 1945-1947, le gouvernement polonais, pour assurer l'exploitation des mines de Haute-Silésie a rapatrié une très grande partie de ceux qui avaient échappé aux persécutions de l'occupation allemande.

Les Italiens et les Espagnols se sont assez rapidement fondus dans le reste de la population, malgré la propagande du gouvernement italien mussolinien en faveur de la fidélité à l'"italianité".

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les Italiens et les Polonais ont été remplacés par les Nord-Africains: Algériens considérés comme Français jusqu'en 1962, et traités en étrangers pratiquement comme les Marocains et les Tunisiens. Déjà dans l'entre-deux-guerres, l'immigration algérienne avait pris place, à côté des Italiens et des Polonais, dans les grands centres industriels et dans la région parisienne. Après 1945, ils ont massivement peuplé les bidonvilles et les "cités d'urgence". Ils forment, même après l'accession à l'indépendance des pays de l'Afrique du Nord, des groupes très importants en région parisienne, le Nord, la Lorraine et l'agglomération marseillaise. Finalement, il y a eu beaucoup de Portugais qui ont passé clandestinement les frontières pour rejoindre des compatriotes qui ont bénéficié d'une entrée légale.

Des réactions de xénophobie (dont certaines déclarations extrémistes comme le Front National) sont venues contrecarrer des efforts pour favoriser l'assimilation de la population étrangère. L'immigration inquiète souvent dans la mesure où les groupes étrangers entendent maintenir intangibles leurs modes de vie dans leur pays d'adoption. C'est ainsi que des manifestations extrémistes de xénophobie peuvent apparaître lorsque des groupes proclament avec véhémence leur origine, comme certains groupes italiens l'ont fait avant 1939. Mais dans l'ensemble, la société

française a fonctionné (jusqu'aux années 80) comme un creuset très assimilateur à l'égard de toutes les nationalités. Il faut noter que d'une part les enfants nés sur le sol français de parents étrangers deviennent français sur simple déclaration à leur majorité*, d'autre part, qu'un décret individuel de naturalisation peut être obtenu, après cinq ans de séjour au minimum, à la suite d'une enquête de moralité et de santé.

*cf. nouvelle réglementation !